

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclamés 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Polssonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 15 Mars 1870.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 5 de ce mois, a définitivement déclaré d'utilité publique le prolongement de la rue du Tribunal depuis l'Évêché jusqu'à la rue Sainte-Dévote.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince héréditaire s'est embarqué à bord de son yacht *Isabelle II* pour faire une excursion le long des côtes de la Méditerranée.

Les travaux d'utilité publique prennent chaque jour, dans la Principauté, une extension plus rapide; aussi peut-on dire que nous jouirons bientôt d'une foule d'avantages nouveaux que nous allons énumérer ici succinctement.

Le lavoir de la Ciappaïra, dont l'achèvement est si impatiemment attendu par nos lavandières, et que l'on construit sur le modèle de celui de Sainte-Dévote, sera prochainement livré au service public. Une eau abondante sera amenée dans ses vastes bassins, entourés de terrains on ne peut plus propices pour étendre le linge.

Le Comité des travaux publics a, d'autre part, ordonné les études concernant un nouveau mode de pavage des rues de la ville; la mise à exécution de ce projet commencera dans un bref délai par la rue Basse.

Au quartier de la Condamine, dont les voies étaient transformées en mares les jours de pluie, à cause du manque d'écoulement de l'eau, les ouvriers ont entrepris, depuis plusieurs jours déjà, l'édification d'égouts qui permettront d'entretenir les rues et avenues dans un parfait état de viabilité. De plus, le gaz va être placé dans ce quartier que ces améliorations rendront un des plus agréables de la Principauté.

L'achèvement du boulevard qui longe la mer, au quartier des Moulins, a été décidé, et les ouvriers ont mis la main à l'œuvre. Il en sera de même, dans peu de temps, pour la rectification de la grande route qui traverse la Principauté, entre Monte Carlo et la frontière Est.

Cette rectification sera d'autant plus utile, qu'en même temps aura lieu la canalisation des sources de Tenao jusqu'à Monaco. Nos fontaines publiques seront ainsi alimentées par une eau excellente.

On s'occupe également de restaurer l'Eglise de la Visitation qui sera ensuite rendue au culte.

Nous apprenons aussi que le convent de la Visitation va être aménagé de façon à y installer un collège pour les études supérieures sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites; les habitants de notre pays auront ainsi la précieuse faculté de faire donner à leurs enfants une instruction solide sans être obligés de se séparer d'eux. Cet établissement, si heureusement placé entre la France et l'Italie, attirera, en outre, un nombre considérable d'élèves étrangers, ce qui procurera aux industriels et aux commerçants des avantages réels.

La représentation donnée au Casino, le 22 février, au bénéfice des pauvres, a produit une somme de 1105 fr. qui a été versée au bureau de Bienfaisance.

On a pêché ces jours-ci, dans notre port, en face du vallon de S^{te}-Dévote, un poisson d'une forme et d'une couleur entièrement inconnues ici. Il mesure à peu près 2 m. 50 c. de longueur; il a la surface du corps recouverte d'une matière argentée, et sa chair ressemble beaucoup à celle de la raie.

Nous avons cherché dans divers ouvrages, et notamment dans Lacépède, quel pouvait être ce poisson; la description que le savant naturaliste fait du *sphyrena argentina* est la seule qui ait quelque rapport avec cet habitant des mers.

Les fêtes se succèdent à Monaco, toujours brillantes, toujours suivies.

Mercredi, 9 mars, le concert donné au Casino, par M^{me} Jaell-Trautmann, pianiste, par MM. Cresci, baryton du théâtre italien, Bottesini, contrebassiste, Jaell, pianiste, et Oudshoorn, violoncelliste, avait attiré une foule nombreuse de dilettanti.

Un regret planait sur l'assemblée; on déplorait de ne pouvoir entendre M^{me} Bottesini retenue par une indisposition; l'accueil le plus sympathique l'attendait.

Le programme promettait beaucoup et les échos de Monte Carlo ont répété, pendant toute la soirée, les applaudissements et les bravos chaleureux adressés aux artistes et à l'orchestre du Casino si bien dirigé par son chef M. E. Lucas.

L'orchestre a remarquablement interprété d'abord la suave et ravissante musique d'A. Thomas, l'ouverture de *Mignon*, dans laquelle le solo de harpe, exécuté par M. Dumontet, que l'on entend

toujours avec plaisir, et les arpèges ont produit un charmant effet, puis l'ouverture du *Tannhauser* de R. Wagner.

M^{me} Jaell-Trautmann et M. Jaell ont exécuté d'une manière brillante un *improvisata*, pour deux pianos, sur une mélodie française du 17^e siècle, par Reinecke; un ensemble parfait en a fait ressortir toute l'harmonie et les jolis détails. Naturellement gracieuse, M^{me} Jaell-Trautmann assise devant le piano n'est plus seulement une charmante femme, c'est une fée dont il faut suivre les mouvements légers, ses mains fines et déliées commandant à l'instrument qui lui obéit.

Les jeux et les chants des sylphes et des naïades ne pouvaient inspirer à M. Jaell une plus suave composition que sa mélodie *Aux bords d'une source*; personne ne peut jouer la jolie *valse* de Chopin avec plus de délicatesse que ne l'ont fait les petites mains de M. Jaell qui ne reconnaissent aucune difficulté.

M. Cresci a chanté la romance d'*Un ballo in maschera* de Verdi, et le grand air de Figaro du *Barbier de Séville* de Rossini. M. Cresci a du talent; sa voix est pleine, belle, agréable; il sait, avec art, en augmenter l'étendue.

Souvenir des Puritains (opéra de Bellini), arrangé par Bottesini et exécuté par lui sur la contrebasse, a été frénétiquement applaudi; en effet, il est impossible de mieux imiter qu'il ne le fait, avec son énorme instrument, les sons graves ou doux de la voix humaine; de mieux rendre un concert de voix qui se répondent, qui se croisent, qui se fondent.

On ne peut jouer une *tarentelle* avec plus de brio que Bottesini, habile virtuose, habile maestro.

Le *Nocturne* pour violoncelle et contrebasse de Schubert a été joué par MM. Bottesini et Oudshoorn qui ont transporté l'auditoire et se sont fait rappler.

M. Oudshoorn en méritant des bravos a fait applaudir une touchante *élégie*, de Bottesini.

Chaque note, chaque phrase de la *Berceuse de l'Enfantelet*, de Sivori, jouée par Oudshoorn, était un coup de pinceau qui représentait à l'esprit la jeune mère penchée sur le berceau qu'elle balance en fredonnant, de sa voix la plus douce, une chanson pour endormir le petit être qui lui sourit.

Il n'est personne, en somme, parmi les auditeurs, comme parmi les artistes distingués qui se sont fait entendre, qui ne doive conserver un bon souvenir de cette soirée.

A. DE BOGARD.

On écrit de Naples que des hommes honorables sont en train de constituer dans cette ville une société ayant pour but la répression des duels.

C'est là une tâche honorable.

Qu'est-ce, en effet, que le duel? la plus illogique de toutes les créations humaines; ajoutons aussi la plus barbare.

Il en est tellement ainsi, que ceux là mêmes qui en sont le plus partisans, s'accordent à dire que c'est une institution barbare, illogique, mais nécessaire.

Barbare et illogique, oui, nous sommes de leur avis; mais nécessaire, non, car ces mots ne sauraient s'accoupler. En quoi une chose barbare, odieuse, peut-elle être nécessaire? il n'y a de nécessaire que ce qui est utile, et la barbarie n'a aucun rapport avec l'utilité.

On a essayé, il est vrai, de démontrer la nécessité du duel en lui accordant seul le pouvoir de laver certaines injures: mais pour quiconque réfléchit, c'est là une absurdité.

Quoi, voilà un individu, un malotru auquel il a pris fantaisie de vous insulter, de calomnier votre famille, et vous irez, pour réparer cette injure gratuite, offrir votre poitrine à ses coups?

De deux choses l'une: ou cet homme a eu raison de parler comme il l'a fait, et dans ce cas vous aurez beau vous battre tant avec lui qu'avec d'autres, quelque courage que vous montriez, vous ne changerez pas l'état des choses, c'est-à-dire que si vous ou votre famille êtes véreux, vous ne parviendrez pas à vous blanchir aux yeux des honnêtes gens; ou bien l'insulteur est un calomniateur, et alors vous ne devez pas croiser le fer avec lui, car les chances ne seraient pas égales, puisque vous êtes un honnête homme et qu'il ne l'est pas.

Le duel a-t-il d'ailleurs jamais rien prouvé?

La force brutale livrée aux chances du hasard ne saurait marcher de pair avec le droit. N'est-il pas, en effet, reconnu que l'un, le hasard, est aveugle, tandis que l'autre, le droit, est clairvoyant? Or, que penserait-on d'une personne qui, pouvant faire apprécier une œuvre quelconque par un juge clairvoyant et juste, la ferait juger par quelqu'un non-seulement privé de la vue, mais encore parfois injuste?

On le traiterait de fou, et on aurait raison.

C'est là pourtant ce que font les duellistes.

Se battre en combat singulier équivaut en outre à ceci: chercher à se faire justice soi-même. Ce principe peut-il être admis dans une société organisée? non, car il entraînerait les plus grands abus, l'offensé étant seul juge dans sa propre cause.

Au point de vue du droit, de la philosophie et de la religion, le duel est du reste injuste, absurde et inique, en ce sens qu'il n'établit pas de degrés entre l'injure et le châtement, et qu'il porte atteinte à cet autre principe: l'inviolabilité de la vie humaine.

C'est sans doute en s'appuyant sur ces réflexions que les journalistes et les avocats de Naples viennent de fonder, comme nous l'avons dit au début, un comité d'honneur destiné à juger les cas de duel. Tous les gens sensés applaudiront à cette tentative que nous serions heureux de voir réussir.

Il serait glorieux pour notre siècle, qui prétend être par excellence celui de la lumière et du progrès, d'arriver à effacer du code de l'humanité l'article absurde relatif au duel, article qui est la négation de la justice.

Que les philosophes qui aspirent à annihiler la guerre entre peuples, emploient leurs efforts à faire disparaître d'abord celle entre particuliers: ils auront, s'ils réussissent, accompli déjà une belle tâche.

Rien ne les empêchera de faire ensuite l'application de leur système sur une plus vaste échelle.

Ce qu'il faut avant tout, c'est déraciner l'arbuste: le tour du chêne viendra plus tard.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

NICE. — A la fin de la magnifique interprétation de la symphonie du *Désert*, qui terminait le concert de lundi dernier, dit le *Journal de Nice*, la commission du Bureau de bienfaisance s'étant empressée d'aller porter ses remerciements à la *Société chorale* Trottebas, a été reçue par M. Rampal son digne président.

M. Rampal a exprimé en termes chaleureux tout le plaisir et tout le bonheur qu'avait éprouvé l'Orphéon marseillais de venir au secours des pauvres de la ville de Nice, fille de la grande cité phocéenne, et que, loin de vouloir rien accepter pour son concours à l'œuvre de bienfaisance, il priait les honorables membres de la Commission du Bureau, de lui permettre d'offrir aux indigents une somme de 158 fr., produit d'une collecte spontanément faite à cette intention par les membres de la Société chorale.

Inutile d'ajouter ici que la Commission déjà enthousiasmée, comme toute l'assistance, par l'interprétation magistrale du *Désert*, a été profondément émue de cet acte de générosité au-dessus de tout éloge.

Toulon. — Nous lisons dans le *Toulonnais*:

Une dépêche d'Ismaïla annonce que le steamer *Hooghly*, portant la malle des Indes, de la Chine et du Japon, a transité par le canal de Suez, inaugurant le service postal direct des messageries impériales, entre l'extrême Orient et Marseille.

La canonnière anglaise le *New-Port* est également arrivée à Suez en ayant à bord des officiers de l'amirauté anglaise qui ont pour mission de dresser une carte hydrographique du canal et des rades de Port Saïd, Ismaïla et Suez.

D'un autre côté la compagnie du Lloyd autrichien, vient d'inaugurer une ligne de paquebots à vapeur entre Trieste et Bombay, par la voie du canal des deux mers.

Maintenant que l'œuvre gigantesque de M. de Lesseps est un fait accompli, les Américains vont commencer le percement de l'isthme de Panama, afin d'établir des communications promptes et faciles entre les deux océans.

Le vaisseau école d'application le *Jean-Bart* se trouvait dit-on mouillé aux îles d'Ourlac, dans les derniers jours du mois de février.

La santé à bord était parfaite, et tout faisait présager que la campagne se terminerait dans les conditions les plus satisfaisantes.

Les voitures cellulaires, dit le *Messageur*, arrivent journellement à la gare, bondées de prisonniers dirigés sur le bague de Toulon; il en vient de tous les points de la France, et si l'on ne se hâte pas de dégorger le trop-plein en expédiant des convois dans les colonies pénitentiaires, on ne saura bientôt plus où loger ce dangereux personnel.

Le théâtre de l'Odéon a donné, le 4 de ce mois, une pièce nouvelle de M^{me} Sand, intitulée: *L'Autre*. Voici comment M. Henri Vignaud juge, dans le *Mémorial diplomatique*, cette œuvre dramatique du grand écrivain.

L'Autre est moins une pièce qu'une thèse sociale, et cette thèse est celle qu'on trouve invariablement au fond de toutes les productions de M^{me} Sand: la dénonciation des lois sociales au nom de celles de la nature, les droits de la passion défendus contre les devoirs, la morale naturelle mise en opposition avec la morale sociale et la primant. C'est par la question de l'adultère que M^{me} Sand, cette fois encore, attaque les conventions sociales. *L'Autre*, c'est le père adultérin qui élève ses droits contre ceux de la société et qui l'emporte sur elle.

Voici, dépourvue de ses incidents accessoires, comment cette thèse est présentée:

Hélène de Morangis est la fille adultérine du docteur Maxwell. Sa mère, minée par le chagrin et la maladie, est morte en la laissant toute jeune, et son père légal, qui connaît la souillure de son foyer, l'envoie à sa mère à lui, qui l'élève avec amour sans rien soupçonner du fatal secret. M. de Morangis se remarie et meurt sans prendre part aux événements de la pièce. Le véritable père d'Hélène, Maxwell, sans se faire connaître, vient s'établir près de la vieille dame de Morangis, s'en fait bien venir, et conquiert l'affection de sa fille, qui subit son ascendant avec bonheur. Jus-

qu'ici rien de mieux, les droits de la nature trouvent leur légitime satisfaction tout en respectant ceux de la société. Mais voici où M^{me} Sand va les mettre en opposition, quoiqu'il n'y ait aucune nécessité de le faire.

La veuve de M. de Morangis a pénétré le secret de la naissance illégitime d'Hélène, et se dispose à lui faire un procès pour empêcher que la fortune de sa grand-mère ne lui revienne. En présence de cette situation, qu'y aurait-il à faire? Tout révéler à la grand-mère, laisser parler son affection pour l'enfant qu'elle a élevée, faire appel à son bon sens, à sa justice, qui défendent également de détruire chez cette innocente jeune fille le respect de sa mère; en un mot, étouffer un scandale qui flétrirait le nom qu'elle porte et qui troublerait l'âme de cette malheureuse enfant.

Eh bien! c'est précisément le contraire que fait M^{me} Sand. Ce n'est pas à la grand-mère qu'il confie son secret, c'est à la jeune fille. C'est à cette enfant de dix-huit ans, élevée dans le respect de sa mère et des saintes vertus de la famille, qu'on vient révéler sans aucune nécessité la honte de sa naissance! Et tout cela pourquoi? Uniquement pour placer cette jeune fille dans l'alternative d'opter entre les devoirs qui lui ont été enseignés et le cri de la nature qui lui commande de voler dans les bras de son père. Naturellement c'est cette dernière impulsion que suit Hélène, et nous ne l'en blâmons pas. Ce n'est pas violer les lois sociales que de respecter la paternité, même quand elle se présente sous sa forme la moins respectable; c'est au contraire leur rendre hommage.

Mais ce qui est immoral, c'est de mettre de parti pris une jeune fille innocente entre l'honneur de sa mère et son père adultérin, afin de se donner la satisfaction de la faire se rendre à la voix du sang; c'est de faire la mère du fils déshonoré tendre la main à l'auteur de ce déshonneur, c'est de lui faire admettre dans le sanctuaire de la famille celui qui y a apporté la perturbation, l'amant de sa belle-fille, le père de l'enfant qui porte, sans en avoir le droit, son nom à elle; c'est de la voir asséoir au foyer domestique ce vivant exemple de la foi conjugale trahie; c'est enfin de mettre la plus grande des immoralités sous la protection de l'âge et de la vertu.

Voilà ce qui est souverainement immoral et ce qui, en dépit de l'immense talent de l'auteur et de l'admiration qu'il nous inspire, soulève toutes nos répugnances. Autre chose, en effet, est le pardon d'une faute et l'apologie de cette faute. Une mère qui absout sa fille coupable fait son devoir de mère et de chrétienne; celle qui introduit chez elle l'amant de sa fille et qui pousse dans ses bras le fruit de l'adultère, fait plus que de pardonner une faute, elle la légitime.

Après avoir fait encore ressortir plusieurs invraisemblances, ainsi que le côté fâcheux de quelques scènes immorales, M. Vignaud ajoute:

M^{me} Sand elle-même d'ailleurs ne semble pas avoir été très-fermement convaincue de la vérité de sa thèse; car tout en la conduisant à la conclusion qu'elle s'était d'avance posée, elle la défend mollement. C'est, en effet, une curieuse remarque à faire que tous les arguments que M^{me} Sand met dans la bouche de ceux de ses personnages qui défendent la morale sociale sont solides et convaincants, tandis que les autres sonnent creux et ne frappent que par leur faiblesse ou leur côté paradoxal. C'est que M^{me} Sand subit à son insu l'influence de cette vérité qu'il n'y a pas de deux morales, l'une sociale et l'autre naturelle, que toutes les deux sont, au fond, identiques, et que l'une n'est que la sanction de l'autre qu'elle reproduit sous un aspect différent.

A côté de cette pièce philosophique (?), il y en a une seconde dans *L'Autre*, qui n'est malheureusement qu'indiquée. C'est le tableau de la naissance de l'amour dans le cœur d'un jeune homme qui professe de ne pas y croire. Il y a dans cette partie de la pièce quelques scènes ravissantes et toutes parfumées de poésie. Pourquoi ne sont-elles pas plus nombreuses?

Il n'y a pas dans *L'Autre* de situations dramatiques bien tranchées ni de scènes d'éclat; la plus frappante est celle du troisième acte entre le père adultérin et un jeune homme qui aime sa fille; c'est plutôt une conférence qu'une scène dramatique; mais elle est si chaleureusement jouée par les deux Berton, et elle est si admirablement écrite, qu'elle enlève la salle. Les qualités de style et de langage sont de celles qu'il n'y a pas à marchander à M^{me} Sand; dans *L'Autre*, elles sont aussi élevées que dans tout ce que nous devons à cette femme de génie, à laquelle il n'a manqué qu'une seule chose pour mériter un respect égal à l'immense admiration qu'elle inspire: le sens moral.

Le critique du *Mémorial* est peut-être d'une rudesse trop franche à l'égard de l'auteur du *Marquis de Villemer*, mais on est contraint de recon-

naître qu'il est dans le vrai en parlant comme il le fait. Quelque génie qu'un auteur possède, quelque talent qu'il déploie dans une œuvre, on ne saurait combattre cette dernière avec trop d'ardeur, lorsqu'elle a pour but de battre en brèche la saine morale acceptée comme le code de l'humanité. A. G.

ITALIE.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Milan. — Mars 1870.

Beaucoup de gens se sont habitués, on ne sait pourquoi, à voir dans la physionomie du carnaval italien l'expression de la prospérité de l'Italie. C'est une façon d'apprécier qui a sa valeur, mais il ne faudrait point la considérer comme rigoureusement exacte. Après tout il ne serait peut-être pas inutile de chercher, dans l'ensemble des chroniques venues de tous les points de l'Europe, les traits caractéristiques des fêtes de l'année. — Si l'Italie a brisé ses grelots, les masques français sont bien peu bruyants et les folies d'Allemagne ne font guère parler d'elles.

Les plaisirs, comme les affaires, la politique comme la danse, ne peuvent plus s'isoler dans un État, ni s'arrêter à une frontière. Le mot de la situation actuelle est bien facile à trouver : « En Europe tout se tient. »

J'ai eu la curiosité de chercher, cette année, s'il était vrai que, dans les grandes villes italiennes, le carnaval fût absolument mort. Eh bien ! il est toujours bruyant, vivace, tapageur et quelque peu mordant... mais il se transforme, peut-être. — A Milan, comme à Turin, à Venise et à Naples, il y avait foule, bruit, vertige. — La cour et les salons à la mode ont déployé leur grande mise en scène — On a dansé chez le roi et dans la rue, chez le peuple et chez le syndic le comte Massino de Valperga.

Le fameux *Carnevalone* de Milan a été comme l'apothéose de toutes ces folies salutaires et quasi-correctes : jamais je n'ai vu un *veglione* aussi brillant que celui de la Scala, rarement un bal de la Cour avait eu un pareil éclat. — Il y avait trois ans que le roi, en personne, n'avait donné de fêtes à Milan, et l'on sait quelle grave maladie Sa Majesté avait traversée dans cet intervalle. Aussi sa présence a-t-elle été l'occasion d'une manifestation enthousiaste.

A 10 heures, le roi faisait son entrée accompagné de LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'Aoste. — Un petit cercle avait été préparé et réservé à la Cour et aux chevaliers et dames de l'Annonciade; et, dans ce cercle, se trouvaient les sièges que devaient occuper les dames de cet ordre. M^{me} Rattazzi était la seule qui fût présente. — Derrière elle se trouvaient cinq sièges destinés aux dames d'honneur de la duchesse d'Aoste et de la princesse Marguerite.

Aux quadrilles d'honneur figuraient le duc et la duchesse d'Aoste, le marquis Pallavicini, M^{me} Marie Rattazzi, M. Bellinzachi, M. de Costa, neveu de M. Rattazzi, les dames d'honneur de LL. AA. RR. et M. Visconti Venosta, ministre des affaires étrangères, etc.

Comme on le voit par là, et comme je le disais au début, le carnaval italien est loin d'être mort tout à fait. Quant à vouloir déduire de son plus ou moins de vitalité des conséquences directes sur la prospérité de l'Italie, c'est autre chose, et il faudrait se livrer à une étude que je n'ai ni le temps ni la place ici d'entreprendre.

MÉDAILLONS.

L'ARTISTE DRAMATIQUE.

L'artiste dramatique est un des types les plus curieux de la société moderne au milieu de laquelle il a longtemps vécu en véritable paria. Ce n'est qu'au vent des idées démocratiques et égalitaires qui souffle sur le monde depuis près d'un siècle, qu'il doit avoir pris une place distinguée parmi les membres de la grande famille artistique dont il fait partie.

Lui qui n'était jadis que quelque chose, est aujourd'hui quelqu'un; il a désormais son rôle marqué dans le monde.

Qui, de nos jours, ne serait heureux et fier de porter le nom célèbre de Molière? quel grand seigneur, quel prince, quel souverain même rougit aujourd'hui d'offrir sa table à un comédien? Interprète des belles et nobles idées qui germent dans le cerveau des hommes

de génie, l'acteur s'élève quelquefois par son talent à la hauteur de ces derniers, et marche de pair avec eux dans le chemin de la gloire et de la renommée. Que d'œuvres seraient restées au-dessous de leur réputation sans le secours de son talent! Que de noms devenus illustres par son intermédiaire!

Mais la voie qui mène le comédien à la célébrité est, hélas! semée de ronces, glissante et rude à gravir. Sa vie est toute de lutte et de travail. Point de trêve. Nul repos.

L'étude, toujours l'étude, voilà son passe-temps. Quelquefois sa santé s'altère : qu'importe! En avant, lui crie une voix, et il faut qu'il marche, qu'il marche sans cesse.

Tous les comédiens ne possèdent malheureusement pas un talent transcendant, voire même ordinaire; aussi combien d'entre eux végètent misérablement dans cette carrière qui, comme toute carrière artistique, n'admet les médiocrités qu'avec des promesses pour l'avenir. Les membres de cette classe beaucoup trop nombreuse d'artistes prennent, en argot des coulisses, le nom de *cabotins*. Ils vivent au jour le jour, vêtus de loques, coiffés de chapeaux grimaçant horriblement sous les soufflets du temps, et chaussés de bottes éculées.

Vrais disciples de Tabarin, ils promènent de ville en ville les chefs d'œuvre de la scène drapés dans de sordides haillons, et comme toutes les personnalités sans valeur, ils se croient des génies méconnus.

Mais, entre ces nullités et les grands comédiens, se place encore la classe intéressante, à plusieurs points de vue, des acteurs d'un mérite ordinaire. C'est parmi eux que se recrutent les sujets destinés à initier la province aux beautés du théâtre ancien et moderne.

La vie de ces derniers est semée de succès et de déboires; jamais le lendemain ne ressemble à la veille; en proie à la cabale, cette arme qui tue sans qu'on puisse parer ses coups, ils tombent bien souvent victimes de haines particulières ou de lubies de petites maîtresses. Ils usent leur vie au travail: ils étudient consciencieusement leurs rôles, et, tandis qu'ils les rendent avec toute leur âme et tout leur cœur, un malotru les en récompense par un coup de sifflet.

D'autres fois, mais le cas est heureusement rare, les succès mêmes qui consacrent leur talent amènent la ruine de leur santé. Alors un travail opiniâtre et sans relâche, et surtout la tension continue de l'esprit finissent par agir si fortement sur leur cerveau, qu'ils produisent des dérangements dans les facultés mentales.

J'en ai connu un qui a eu son heure de célébrité, mais qui a fini par tomber, privé de raison, sur les lauriers qui encombraient ses pas.

Riche, beau, ivre de renommée, il avait, à vingt ans, embrassé la carrière dramatique; la lutte, le travail, l'étude lui apparaissaient enveloppés de ces rayons de gloire éblouissants qui forcent les plus indifférents à clore leurs paupières. Deux ans après ses premiers débuts il tenait l'emploi de premier comique sur l'un des principaux théâtres de la province; l'année suivante, il faisait son entrée triomphale sur une scène de la capitale.

Tout lui avait réussi; il n'avait rencontré partout que des fleurs sous ses pas, lorsqu'un soir, au moment d'entrer en scène sous le manteau de Scapin, il reçut une dépêche lui annonçant la mort subite de sa mère, de sa mère qu'il aimait plus encore que cette gloire à laquelle il avait sacrifié son repos.

Ce fut un coup de foudre suivi d'une pluie de larmes, et l'on vit cet homme condamné à amuser les autres, se tordre sous les étreintes de la douleur.

C'était affreux.

Ses éclats de rire ressemblaient à des explosions de sanglots; et pour la première fois, le public mécontent se montra froid à son égard.

Il eut ainsi plusieurs rudes épreuves à subir, puis, un jour, la mémoire lui manqua tout à coup. Forcé d'abandonner la scène, il devait, hélas! ne jamais plus y remonter. Atteint d'aliénation mentale, il mourut

peu de temps après, en proie à un accès de folie furieuse.

Vrai martyr de l'art, il avait puisé dans son métier le germe de sa terrible maladie.

ALFRED GABRIÉ.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 7 au 13 mars 1870.

ST-JEAN.	b. <i>Trois-Amis</i> , français,	c. Jovençeau,	rails.
GOLFE JUAN.	b. <i>Jeune-Louise</i> , id. c. Baralis,	sable.	
ID.	b. <i>l'Indus</i> , id. c. Jovençeau,	id.	
MARSEILLE.	b. <i>Louis-et-Clara</i> , id. c. Dol,	briq. et bois.	
GOLFE JUAN.	b. <i>le Var</i> , id. c. Mangiapan,	sable.	
FINAL.	b. <i>Antoine Saccone</i> , ital. c. Saccone,	charbon.	
MENTON.	b. <i>Jeune-Elvire</i> , id. c. Pascal,	sur lest.	
NEWCASTLE.	brick <i>Jeune-Charles</i> , français,		
	c. Bachelet.	houille.	
GOLFE EZA.	b. <i>St-Joseph</i> , id. c. Giordan,	chaux.	
MARSEILLE.	b. <i>Teresa-Prima</i> , italien, c. Talamo,		
CETTE.	b. <i>St-Dominique</i> , franç., c. Carenso,	sur lest.	
GOLFE JUAN.	b. <i>l'Indus</i> , id. c. Jovençeau,	vin.	
ID.	b. <i>la Pauline</i> , id. c. Gabriel,	sable.	
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id. c. Davin,	id.	
ID.	b. <i>la Victoire</i> , id. c. Giraud,	id.	
ID.	b. <i>le Var</i> , id. c. Mangiapan,	id.	
ID.	b. <i>St-Michel</i> , id. c. Isoard,	id.	
S-JEAN.	b. <i>Joseph-et-Marie</i> , id. c. Fornari,	sur lest.	
GOLFE EZA.	b. <i>St-Joseph</i> , id. c. Giordan,	chaux.	
GOLFE JUAN.	b. <i>Trois-Amis</i> , id. c. Jovençeau,	sable.	
MENTON.	b. <i>Belle-Brise</i> , id. c. Fornari,	vin.	
ID.	brick-goëlette <i>Caroline</i> , id. c. Vincent.	vin.	
ID.	id. <i>St-Michel-Archange</i> ,		
	id. c. Putzi,	sur lest.	
FINAL.	b. <i>St-Eugène</i> , italien, c. David,	châtaignes.	
GOLFE JUAN.	b. <i>la Pauline</i> , franç. c. Gabriel,	sable.	
ID.	b. <i>l'Indus</i> , id. c. Jovençeau,	id.	
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id. c. Davin,	id.	

Départs du 7 au 13 Mars 1870.

GOLFE JUAN.	b. <i>Jeune Louise</i> , français c. Baralis,	s. l'
ID.	b. <i>l'Indus</i> , id. c. Jovençeau,	id.
ID.	b. <i>le Var</i> , id. c. Mangiapan,	id.
MARSEILLE.	yacht <i>Isabelle II</i> , national, c. Ciaïis,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>Volonté de Dieu</i> , français c. Davin,	id.
HUELBA.	brick <i>Margaretta</i> , id. c. Colin,	id.
FINALE.	b. <i>Trois Frères</i> , italien, c. Ginocchio,	id.
MENTON.	b. <i>St-Joseph</i> , français, c. Palmaro,	id.
FINALE.	b. <i>Conception</i> , italien, c. Dagnino,	id.
ST-JEAN.	b. <i>St-Joseph</i> , français, c. Giordan,	id.
MENTON.	b. <i>St-Dominique</i> , id. c. Carenso,	vin.
GOLFE JUAN.	b. <i>la Pauline</i> , id. c. Gabriel,	sable.
ID.	b. <i>l'Indus</i> , id. c. Jovençeau,	id.
ID.	b. <i>le Var</i> , id. c. Mangiapan,	id.
ID.	b. <i>St-Michel</i> , id. c. Isoard,	id.
ID.	b. <i>Volonté de Dieu</i> , id. c. Davin,	id.
ID.	b. <i>la Victoire</i> , id. c. Giraud,	id.
ID.	b. <i>Trois amis</i> , id. c. Jovençeau,	id.
ST-JEAN.	b. <i>St-Joseph</i> , id. c. Giordan,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>la Pauline</i> , id. c. Gabriel,	id.
ID.	b. <i>l'Indus</i> , id. c. Jovençeau,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id. c. Davin,	id.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES des Immeubles

dépendant de l'actif de la faillite J. H. GASTAUD,

Le mercredi 30 mars prochain,

PAR DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL DE NICE.

Parmi ces immeubles, se trouve une grande et magnifique propriété bien connue de tous les étrangers qui ont habité Nice depuis 20 ans.

La situation exceptionnelle, sur un immense plateau, sa vue splendide sur la mer, lui ont valu à juste titre une renommée européenne.

Cette propriété, d'une contenance de 25 hectares, située sur la prolongation en cours d'exécution de la Promenade des Anglais qui fait l'admiration de tous les

étrangers, se compose de cinq grandes villas d'une élégance et d'un confortable sans pareils; ces villas sont sillonnées par des promenades d'une largeur de 4 à 5 mètres; elles sont indépendantes et forment plusieurs lots séparés avec leurs parterres, remises et écuries; rien n'a été épargné pour en faire un séjour des plus admirables.

Les autres immeubles se composent :
D'une élégante maison sur la Promenade du Cours, au centre de la ville, construite avec une rare perfection de détails, surmontée d'une terrasse qui offre avec la vue de la mer un coup d'œil magnifique;
Cinq autres immeubles de valeur beaucoup moindre, sont situés sur différents points de la ville de Nice.
Pour tous renseignements s'adresser à M^e BORRI-GLIONE, avoué, rue du Pont-Neuf, 13, à Nice.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.
pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

LES MONDAINES

SCÈNES PARISIENNES ET PROVINCIALES.

Un vol. in-12, par HYACINTHE GISCARD. — Prix : 2 fr.

A Nice et à Menton, chez tous les Libraires.

ACCORDAGE et réparations de pianos et d'harmoniums, par A. Steiner, facteur-accordeur, qui vient très-régulièrement chaque mois à Monaco, où il possède déjà une nombreuse clientèle. Prix : 5 fr. par accordage. On est prié de s'adresser d'avance chez M. Studé, marchand de pianos, rue de Lorraine, n° 3. 3-2

VOULEZ-VOUS RECEVOIR

D'excellent vin rouge de Bordeaux, extra-fin, garanti pur et d'origine, écrivez à FRANÇOIS ALEXANDRE MATIGNON-BOITARD, propriétaire banquier à Libourne (Gironde), vous aurez : pour 130 fr. une barrique de 300 bouteilles côtes Fronsac 1869 : pour 100 fr. une de 200 bouteilles Château-Gazin, année 1858, (grand crû classé) pour 65 fr. une caisse de 25 bouteilles St-Emilion vieux. Le tout franco de port et de congé; payables à 3 mois, et plus. 40-3

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Hiver.

DE MENTON A NICE

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS										
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN				SOIR						
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.			
65	50	35	MENTON	7	30	9	11	55	3	40	6	55	10	40
90	65	50	ROQUEBRUNE	7	40	9	10	12	5	3	54	7	5	—
1 10	85	60	MONTE CARLO	7	50	9	20	12	15	4	4	7	15	11 4
1 80	1 35	1	MONACO	7	59	9	25	12	20	4	15	7	23	11 10
2	1 50	1 10	EZE	8	12	9	39	12	33	4	29	7	36	—
2 25	1 70	1 25	BEAULIEU	8	20	9	47	12	41	4	37	7	44	—
2 80	2 10	1 55	VILLEFRANCHE	8	27	9	54	12	50	4	48	7	51	11 33
			NICE	8	41	10	7	1	3	5	1	8	4	11 46

DE NICE A MENTON

			STATIONS	MATIN				SOIR						
				H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.			
55	45	30	NICE	7	18	10	21	12	37	4	11	6	45	9 20
80	65	45	VILLEFRANCHE	7	30	10	33	12	55	4	12	6	57	9 32
1	75	55	BEAULIEU	7	37	10	40	1	2	4	19	—	—	—
1 80	1 35	1	EZE	7	45	10	48	1	10	4	30	7	9	—
2	1 50	1 10	MONACO	8	11	11	2	1	30	4	43	7	22	10 11
2 20	1 65	1 25	MONTE CARLO	8	6	11	9	1	36	4	49	7	28	10 9
2 80	2 10	1 55	ROQUEBRUNE	8	15	11	18	1	51	4	58	7	37	—
			MENTON	8	24	11	27	2	11	5	7	7	46	10 25

Hôtel-Restaurant de Strasbourg

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

TAVERNE ALLEMANDE

Tenu par JAMBOIS.

Avenue Caroline, à la Condamine. — Déjeuners froids.

A VENDRE OU A LOUER

près du Casino.

JOLIE VILLA

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

PIANOS ET MUSIQUE.

PIANOS. VENTE ET LOCATION
G. Studé, rue de Lorraine, n° 3.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

BAINS DE MER DE MONACO.

SAISON D'HIVER 1869-70.

GRAND ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE à l'eau de mer et à l'eau douce.

BAINS DE MER CHAUDS. — SALLES D'INHALATION. — BAINS DE VAPEUR.

La contrée de MONACO, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord; sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet.

Le CASINO, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES de CONVERSATION et de BAL. — CABINET de LECTURE où se trouvent toutes les publications Françaises et étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. — ORCHESTRE d'élite.

Le TRENTE et QUARANTE se joue avec le DEMI REFAIT et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures; de MARSEILLE à MONACO en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO
Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.